

## La Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD) de la FAO

### Dr Jean-Luc Angot

Président de la Commission EuFMD, élu en 2015 et réélu en 2017

Président de la section « Prospective, société, international » du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, France

La Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD) de la FAO a été créée en 1954 pour coordonner en Europe la lutte contre cette maladie très contagieuse qui ravageait à l'époque le continent et dont le fort impact économique justifie la définition de politiques nationales et internationales. Il s'agit de l'une des plus anciennes commissions de la FAO.

La fièvre aphteuse est une maladie virale très contagieuse qui touche les bovins, les buffles, les porcs, les moutons, les chèvres et les cervidés.

Elle entraîne des pertes de production considérables (viande et lait) et a des conséquences majeures en matière de commerce international.

La maladie reste endémique dans plus de 100 pays dans le monde (Afrique, Moyen-Orient, Asie et Amérique du Sud).

La Commission EuFMD rassemble 38 pays dont les 28 Etats membres de l'Union européenne. Son secrétariat est situé au siège de la FAO, à Rome.

Ses ressources proviennent des contributions financières des pays membres et d'une subvention de la Commission de l'Union européenne.

Elle est dotée d'un Comité, d'un Comité technique et d'un Comité spécial de recherche et de développement. Elle participe au financement d'un laboratoire de référence, actuellement situé au Royaume-Uni.

La Commission EuFMD agit comme un organe régional spécialisé dans l'aide aux pays membres et appuie, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) dans le cadre du programme GFTads (Global Framework for Transboundary Animal Diseases), le renforcement de la surveillance de la fièvre aphteuse

dans plusieurs pays du voisinage, dans lesquels la maladie sévit, en proposant son expertise et son assistance. Il s'agit notamment du voisinage méditerranéen, du Proche Orient, de la région des Balkans et de celle du Caucase.

Faisant fonction d'observatoire spécial de la fièvre aphteuse dans le monde, la Commission EuFMD facilite la collecte et le partage d'informations afin d'améliorer la conception de mesures préventives et l'échange de données et d'expertise entre pays.

Un processus d'approche progressive de lutte contre la fièvre aphteuse (PCP) a été mis en place par le FAO et l'OIE pour aider les pays à franchir les différentes étapes menant au statut officiellement indemne de fièvre aphteuse.

La Commission EuFMD a mis en place plusieurs réseaux : modélisation, plans d'urgence, laboratoires, biosécurité, vaccination...

En cas de crise fièvre aphteuse, le dispositif de réponse rapide de la Commission EuFMD assiste les autorités nationales concernées à l'aide de moyen d'interventions ciblées de courte durée, comme la fourniture de vaccins, de réactifs pour diagnostic et d'expertise technique.

La Commission EuFMD met en œuvre des sessions de formation sur le terrain destinées aux vétérinaires des Etats membres, qui vise à améliorer la maîtrise de l'enquête et de la réponse immédiate aux foyers de fièvre aphteuse ; ces sessions se déroulent dans des pays dans lesquels la maladie est endémique (Kenya, Népal, Turquie...). Elle organise également des sessions de formation en ligne dans différentes langues (anglais, français, russe, espagnol, allemand, turc, arabe...) ainsi que des webinaires. Elle a par ailleurs créé une Knowledge Bank.

L'une des composantes des actions de la Commission EuFMD porte sur les actions dans les pays du pourtour méditerranéen : il s'agit de la composante qui soutient spécifiquement les activités relatives à la lutte contre la fièvre aphteuse du REMESA (Réseau méditerranéen de santé animale). Un budget spécifique est consacré à cette composante.

Il convient de noter que l'expertise de la Commission EuFMD est parfois sollicitée par les autorités vétérinaires des pays d'Asie et d'Océanie.

Cette expertise est également mise à profit pour la lutte contre certaines autres maladies animales (peste des petits ruminants, dermatose nodulaire contagieuse...).

Par ses actions concrètes, la Commission EuFMD représente un acteur majeur de la gestion de la santé animale en Méditerranée, dans l'intérêt de tous les pays de cette région.

**Pour plus d'information**

[www.fao.org/ag/againfo/commissions/eufmd/commissions/eufmd-home/](http://www.fao.org/ag/againfo/commissions/eufmd/commissions/eufmd-home/)